



### HORTICULTURE

Les conditions climatiques de l'hiver et du moment n'ont pas permis de limiter les populations déjà présentes de ravageurs. Les périodes d'ensoleillement peuvent favoriser le développement des foyers non contrôlés sur des cultures en place ou de nouvelles cultures.

La période réelle d'observations commencera début mars. Cependant, certains observateurs signalent la présence de :

**Thrips** sur les cultures sous abris.



#### Mesures prophylactiques :

Avant la mise en culture

- ✓ Eliminer les adventices, les anciennes séries
- ✓ Réaliser un vide sanitaire avec désinfection quand cela est possible avec montée en température
- ✓ Effleurer si la période de vente le permet

En mise en culture et en cours de culture

- ✓ Observer les jeunes plants ou plantes à la réception
- ✓ Observer en cours de culture, les plantes sensibles, les organes jeunes, frapper les fleurs...
- ✓ Utiliser les pièges englués (1 panneau / 200 à 500m<sup>2</sup>) et les produits olfactifs pour renforcer le piégeage et réaliser une détection des foyers précocement (1 diffuseur / 100m<sup>2</sup> à renouveler toutes les 4 à 6 semaines).



**Pucerons** sur les cultures sous abris.

#### Les mesures prophylactiques :

- ✓ Eliminer les mauvaises herbes,
- ✓ Eliminer les premiers foyers dès leur apparition par destruction des plantes contaminées ou des rameaux attaqués,
- ✓ Surveiller les plantes, cultures sensibles, les arrivages de plantes, les plantes en suspension et refuser tout lot suspect,
- ✓ Détecter et contrôler les niveaux de populations (piégeage pucerons ailés sur panneaux englués).

A noter également la présence de **rouille brune** sur certains lots de Géranium zonale.



## Mesures prophylactiques :

- ✓ Obtenir une bonne aération des cultures par l'aération des serres et par distancage.
- ✓ Eviter de mouiller le feuillage
- ✓ Eliminer les feuilles et plantes trop atteintes

## Sur pensées :

- des cas de syndromes de la pensée ont été signalés. Les causes peuvent diverses : stress hydrique, températures inadaptées, déséquilibre en oligo-éléments...
- Le virus, *Viola Mottle Virus* a été détecté.



Dans les 2 cas les symptômes sont proches. Déformations des feuilles, panachures blanchâtres.

**Observations** : Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France, les horticulteurs et les pépiniéristes du réseau épidémio-surveillance d'Ile de France.

**Rédaction** : Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France : Isabelle CADIOU pour l'horticulture et Isabelle VANDERNOOT pour la pépinière.

**Comité de relecture**: DRIAAF – SRAL, FREDON Ile de France

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante [y.morio@cra-idf.chambagri.fr](mailto:y.morio@cra-idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.